

Cette CAPN est convoquée alors que se déroule dans le pays depuis 10 semaines un mouvement social contre la réforme des retraites auquel l'opinion publique apporte majoritairement son soutien et auquel les personnels de l'éducation nationale participent avec force, détermination et ténacité.

Des actions sont menées quotidiennement et la semaine prochaine aura lieu une nouvelle journée d'action nationale public et du privé, *grève à laquelle nous invitons les personnels de l'administration, quelle que soit leur position dans l'organigramme, à nous rejoindre car nous sommes tous fonctionnaires.*

Par ce qu'elle écarte les fonctionnaires civils du Code des Pensions, cette réforme est une atteinte au statut du fonctionnaire d'État.

La pension ne sera plus ni calculée sur la base des six derniers mois ni payée par le budget de l'État. Ce ne sera d'ailleurs plus une pension.

La pension est un salaire continué conçu pour garantir aux fonctionnaires le maintien d'un niveau de vie digne après une carrière consacrée au service de l'intérêt général.

Le régime universel, outre qu'il engendre un effondrement des pensions des fonctionnaires qui ont peu de primes, et les professeurs ne sont pas les seuls dans ce cas-là, banalise le service de l'État.

Le régime universel, c'est une négation de la fonction, structurante de notre contrat social, que jouent les institutions de la République et les services publics.

Ce n'est pas un hasard si ce sont les professions de l'État social, la main gauche de l'État, qui sont en pointe dans ces mouvements, enseignants et soignants en tête. Les personnels que nous représentons **sont déterminés à obtenir le retrait de ce projet de loi. Des alternatives existent pour financer les retraites dans la durée.**

Dans l'Éducation nationale, le climat général n'a jamais été aussi délétère, la première session des E3C se déroule dans la plus grande confusion. Depuis plusieurs mois, le SNES-FSU a alerté sur l'état d'impréparation mais aussi sur les problèmes de fond posés par ces nouvelles épreuves de bac.

Une très large intersyndicale, dépassant les clivages sur l'appréciation de la réforme, a demandé au Ministre de renoncer à cette session.

Après 1 mois d'épreuves, le bilan est clair, le bac Blanquer est recalé, tant cette session est marquée par les dysfonctionnements mais aussi par de graves tensions en raison de l'obstination politique à vouloir tenir ces E3C.

Aujourd'hui, plus que jamais, la sagesse et la responsabilité imposent d'annuler cette session et de revenir à des épreuves nationales, terminales et anonymes, gage d'une forme d'égalité devant l'examen des élèves.

Du fait du renvoi au local de l'organisation des épreuves, les conditions de passation de celles-ci ont été très différentes selon les lycées : dans plusieurs établissements, Déclaration FSU CAPN Agrégés contestation appréciation finale rendez-vous de carrière

11 février 2020

p1

les élèves n'étaient pas en configuration examen (un par table, deux surveillants par salle), contrairement à d'autres lycées, entraînant de fait une iniquité de traitement.

Comme cela était prévisible, dès les premières heures, les sujets sur lesquels avaient composé les premiers élèves ont été diffusés sur les réseaux sociaux, reconstituant une forme de banque nationale de sujets publique. Sur certains sites internet, des corrigés ont été proposés !

Les élèves qui ont passé les épreuves après ces premières sessions ont donc été, entraînant de fait une grave rupture d'égalité. Les conditions de passation de l'épreuve orale de langue vivante ont aussi été marquées par de nombreux problèmes (conditions de diffusion et d'écoute différentes d'une classe à l'autre par exemple).

Le Ministère a imposé de faire passer à tout prix ces épreuves, faisant parfois surveiller les épreuves par des retraités, faisant pression sur les personnels administratifs ou précaires (AED, AESH).

A Toulouse et Marseille, les courriers des Recteurs menaçant les personnels ont suscité une vive indignation dans la communauté éducative.

Les incidents ont été nombreux :

- ▶ Des élèves brutalisés par des forces de l'ordre aux abords de leur lycée.
- ▶ Des élèves de Première qui se retrouvent séquestrés dans leur établissement sous cadenas à composer sous la contrainte.
- ▶ des épreuves se tenant sous la garde de policiers ou des équipes mobiles de sécurité des Rectorats.
- ▶ Des élèves menacés d'un zéro pour avoir participé à la mobilisation et n'avoir pas composé, avec parfois la circonstance "aggravante" de s'être abonné à un compte instagram "suspect"

Ces intimidations et violences contre les élèves et les professeurs sont inadmissibles, certes, les épreuves se sont tenues. *Mais à quel prix ?* La stratégie du pourrissement ne peut être la réponse aux inquiétudes et mobilisations de la communauté éducative.

Il y a urgence à sortir de l'impasse, dans l'immédiat, une première solution s'impose : *Annuler cette session et revenir à des épreuves nationales, terminales et anonymes. C'est une solution de sagesse et de responsabilité, nécessaire car dans l'intérêt de tous.*

Par ailleurs, dans un contexte de suppressions de postes, les dotations horaires de la rentrée 2020 fondent comme neige au soleil.

Déclaration FSU CAPN Agrégés contestation appréciation finale rendez-vous de carrière

11 février 2020

p2

La préparation de la rentrée scolaire 2020 se fait sous l'égide d'un budget et de réformes qui continuent à dégrader le service public d'éducation, pour le plus grand profit des officines privés. **Le ton était donné en décembre dernier quand 820 suppressions étaient décidées, le ministère ne répartissant pas 350 emplois gardés en réserve, au-delà des 440 suppressions d'emplois budgétées.** Ce n'est pas comme si 25 000 élèves supplémentaires arrivaient à la rentrée dans les collèges et lycées publics ! Dégradation du service public d'éducation également par le biais de réformes qui désorganisent les établissements, les CIO et les services, qui déstructurent les parcours scolaires, qui démantèlent la cohérence des enseignements.

Ces budgets étriqués successifs et ces réformes s'inscrivent dans un contexte d'épuisement professionnel, de lassitude et surtout de colère. Les raisons en sont connues : conditions de travail dégradées, locaux impropres à l'activité scolaire, manque de matériel, effets d'un management parfois agressif et souvent sot, manque de considération.

Elles s'inscrivent dans un contexte d'écœurement face à la faiblesse chronique des rémunérations et aux discours médiatiques mensongers.

Aussi, la profession n'accepte plus les prétendues revalorisations aux effets lointains et liées à des contreparties sur le temps de service, les missions, le management. **Nos collègues exigent le dégel immédiat du point d'indice, une revalorisation immédiate et sans condition des salaires de tous.**

Ils n'accepteront pas un sous-statut *low cost* pour les jeunes professeurs. Car d'ores-et-déjà, les étudiants se détournent du professorat, et il serait irresponsable de mettre en péril les recrutements futurs dont le service public d'éducation, la Nation, ont cruellement besoin.

Dans ce contexte particulièrement tendu, l'ordre du jour de cette CAPN est très représentatif : *augmentation des contestations des rendez vous de carrière pour tous les échelons et en particulier pour le dernier, celui pour lequel les collègues ont bien compris les enjeux en terme d'accession à la hors classe.*

Il n'en reste pas moins que tous les indicateurs montrent que les collègues se sont complètement emparés de cette question et que le sujet de l'appréciation portée sur leur valeur professionnelle est un sujet extrêmement sensible, le nombre de recours gracieux a augmenté.

Devant la faiblesse des réponses positives apportées cette année par le ministère, 349 dossiers sont à l'ordre du jour de cette CAPN soit une inflation de 30% par rapport à l'année dernière ! Fait nouveau et intéressant, ces augmentations de dossiers contentieux sont liés au premier rendez vous de carrière ainsi qu'au dernier.

Les critiques que nous avons formulées l'an passé demeurent pleines et entières : *le terme même de rendez vous de carrière impliquait un changement de point de vue de la part des évaluateurs. Au deuxième exercice de ces rendez vous de carrière les évaluateurs primaires n'ont toujours pas voulu voir les modifications engendrées par la notion même de rendez vous de carrière. En effet, l'évaluation devrait porter sur une analyse de l'ensemble de la carrière et non pas s'arrêter comme*

trop souvent à la seule observation d'une séance de la part de l'inspection ou à l'année en cours pour le chef d'établissement.

Cette évaluation faite par ITEMS reste totalement incompréhensible pour les collègues, à constater le nombre de dossiers qui contestent l'appréciation des ITEMS eux même.

Ils sont désorientés également par le décalage entre l'appréciation littérale des évaluateurs et l'appréciation finale, entre le nombre d'ITEMS évalués au plus fort niveau (« *excellent* ») et l'appréciation finale largement en dessous !

En rejetant catégoriquement la mise en place d'un barème en fonction du niveau d'évaluation des différents items, ce que nous proposons pour entrer dans le monde merveilleux des évaluations « *qualitatives* », le ministère a ouvert une boîte de Pandore. Faire coïncider une appréciation finale avec la totalité des ITEMS est un exercice difficile sinon impossible !

De plus, et ce n'est pas le moindre des changements, l'évaluation par ITEMS ne permet plus de se situer dans une grille d'évaluation et donc dans une continuité de carrière, ce que permettait la notation, c'est évidemment anxiogène pour les personnels, source de rancœur et donc totalement inefficace comme mode d'évaluation.

Nous dénonçons également avec force le caractère règlement de compte qui apparaît dans certaines des appréciations portées par les CE et les IPR, notamment en ce qui concerne les activités syndicales.

Pour ce qui est de la méthode de travail, les élus des syndicats de la FSU souhaite que soit reconduite celle de l'an passé et ce pour tous les échelons.

Une majorité d'ITEMS acquises dans un niveau d'appréciation doit déterminer l'appréciation finale des collègues. D'ailleurs, l'administration tirant enseignement du premier exercice et notamment du blocage de la situation pour le 9^{ème} échelon a modifié le pourcentage d'avis « excellent » pour ce rendez-vous de carrière.

Il n'en demeure pas moins que nous demandons la déconnexion de ces rendez-vous de carrière avec l'avancement, dans la lignée de ce qui a été mis en œuvre par PPCR, le ministère doit aller au bout de la logique.

Nos syndicats nous revendiquons un déroulé de carrière linéaire pour tous les collègues, déconnectant l'avancée d'échelon de l'inspection et permettant un raccourcissement de la carrière en calquant le rythme de changement des échelons sur le rythme le plus favorable, comme cela se passe dans d'autre corps de catégorie A+ que nous côtoyons !